

Brigitte FOURNIER
Inspectrice d'académie
Inspectrice pédagogique régionale

Correspondante académique de « Sciences à l' École »
à
Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement des collèges publics et
privés sous contrat.

Strasbourg, le 21 juin 2011

Objet : concours C.Génial – collège 2012

Rectorat

Pôle Pédagogique

Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
Brigitte Fournier

Téléphone : 03 88 23 39 06

Télécopie : 03 88 23 35 90

Courriel :

brigitte.fournier@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

1. Présentation

La circulaire du 26 mai 2011 relative à « une nouvelle ambition pour les sciences et les technologies à l'École » du plan du ministre, invite les collèges à construire et développer des projets collectifs de sciences et de technologies, à l'échelle de la classe ou de l'établissement, et avec le souci de la transversalité, de l'interdisciplinarité et du partenariat avec les acteurs du monde scientifique et technologique ainsi que les associations.

Le concours « C.Génial – Collège » doit permettre aux collégiens de présenter **tout projet relatif aux domaines scientifiques et techniques**. Une mobilisation équivalente et significative des différentes disciplines scientifiques et technologiques (Maths, SPC, SVT, Technologie) autour d'une démarche de projet scientifique est attendue, les équipes pédagogiques des collèges étant incitées à travailler en **interdisciplinarité** afin de favoriser le décloisonnement des disciplines. L'ouverture au monde des entreprises et de la science sera également fortement encouragée.

2. Calendrier (année scolaire 2011-2012)

Juin 2011 : information auprès des établissements des principes et modalités du concours « C.Génial - Collège » 2012.

Entre juin 2011 et octobre 2011 : accompagnement par l'enseignant référent, dans chaque académie des équipes pédagogiques pour la rédaction des propositions des projets.

21 octobre 2011 : date limite de clôture des inscriptions ; les projets sont adressés directement par les établissements au correspondant académique de « Sciences à l'École », avec copie à l'enseignant référent.

novembre 2011 : sélection des projets au niveau académique, parmi toutes les candidatures reçues, par un comité de sélection (composé d'enseignants, d'IA-IPR, de scientifiques, d'ingénieurs).

début avril 2012 : finale académique réunissant les projets sélectionnés.

mai 2012 : finale nationale (collèges et lycées, avec prix spécifiques). Le projet lauréat du premier prix de la finale académique participe à la **finale nationale**.

3. Mise en oeuvre

L'organisation du concours « C.Génial-collège » repose sur un portage académique, sous la responsabilité du correspondant académique de « Sciences à l'École ».

La réussite de ce concours académique nécessite un accompagnement dans chaque académie des équipes pédagogiques notamment sur les périodes de rédaction des propositions de projets, de suivi des projets sélectionnés et d'organisation de la finale académique.

Un enseignant référent, Monsieur Christian Wendling professeur au collège de Brumath a été nommé pour :

- accompagner en amont les équipes (mathématiques, SVT, physique-chimie, technologie) qui souhaiteraient s'engager,
- accompagner les projets sélectionnés durant l'année
- organiser la finale académique.

christian.wendling@ac-strasbourg.fr

3. Les finales académique et nationale

Afin de répondre aux exigences possibles pour des élèves de collège, les **critères** retenus pour l'évaluation lors de la finale académique et de la finale nationale sont les suivants :

- Interdisciplinarité
- Problématique clairement énoncée
- Qualité du travail réalisé et de la présentation
- Compréhension véritable du sujet
- Maîtrise du vocabulaire scientifique et technique utilisé
- Structuration de l'exposé
- Qualité de la communication orale
- Dimension partenariale (laboratoires et entreprises notamment).

Modalités de la présentation :

Le nombre d'élèves pour la présentation du projet lors de la finale est limité à 3. Les élèves présenteront leur travail devant un jury interdisciplinaire (mathématiques, sciences de la vie et de la Terre, sciences et techniques industrielles, sciences physiques et chimiques) et partenarial (représentants d'entreprises).

Pour la finale, chaque groupe dispose de :

- 15 minutes pour présenter le travail réalisé (présentation argumentée de l'expérience, du phénomène ou du principe étudié).
- 15 minutes d'échanges avec le jury.

4. Modalités d'inscription

La fiche de candidature au concours « C.Génial-collège » accompagne ce courrier mais est également disponible sur le site de « Sciences à l'École », rubrique concours « C.Génial-collège ».

<http://www.sciencesalecole.org/concours-nationaux/concours-c-genial-college.html>

Vous pouvez faire appel à Monsieur Christian Wendling pour monter le projet. Il vous aidera aussi à rédiger la fiche de candidature et à trouver des partenaires.

Elle doit être renvoyée au correspondant de « Sciences à l'École » pour votre académie :

brigitte.fournier@ac-strasbourg.fr

avec copie au professeur référent :

christian.wendling@ac-strasbourg.fr

pour le 21 octobre 2011 au plus tard.

Des exemples de projets finalistes des précédentes éditions du concours C.Génial sont également consultables sur le site internet de « Sciences à l'École ».

Je vous prie de bien vouloir diffuser cette information auprès des enseignants concernés et je vous remercie pour votre aide.



Brigitte FOURNIER

Correspondante académique de « Sciences à l'École »